ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest Place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2° Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est, de l'Est place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

3° Le lot No 24 dans le bloc No 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4° Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon que ses divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, règles et obligations etc. comme ils sont contenus dans les acte originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrés dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Attrayante dans le Second District.

Connue comme No 2509 rue Canal Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

John Dwyer vs Gustave Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville se composant du tout du lot No 12 et une moitié près de la rue Rocheblave du lot No 11 qui touche au No 12 dans l'ilet No 331 borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, la dite portion de terre mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Stiff et Madison, avocats pour le plaignant.
13 mai—13 20 27 — juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée et de Valeur dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Derbigny et Claiborne et désigné comme lot vingt-et-un, sur un plan de C A. DeArmas, architecte, le 14 février, 1852, déposé en l'étude d'Octave DeArmas, notaire public en cette ville; le dit lot de terre mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions de la vente:

1. Dans chaque pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, soit la somme de cinq cent dix-sept dollars, avec intérêt à raison de 8 0/0 par an à partir du 2 juin 1896 jusqu'au paiement final, 10 pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant saisi, $5 frais de copie de l'acte, $32 prime d'assurances, les frais et charges du procès, et la vente et les taxes (de 1897 inclusives) sur la dite propriété.
2. L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, doit assumer le paiement d'un billet de cinq cent dix-sept dollars, garanti par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 13 juillet 1896 et daté le 2 juin 1896, et fait payable deux ans après date, et portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au parfait paiement.
3. Et le reste de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
F B. Thomas, avocat pour le plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Denis Sievers vs La Mattress Iron and Spring Bed Co. Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 36,796. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux No 543 rue Magasins entre Poydras et Lafayette, le LUNDI 23 mai 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de matelas, ressorts, mousse, un coffre-fort et un lot de machines, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY
Constable de la première Court de Cité.
13 mai—13 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée,

Connue comme le No 2726 rue Colysée.

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet designé par le numéro municipal 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant designé par le No cinq sur un plan avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE

—DANS LE—

Troisième District,

No 722 RUE MARIGNY,

Entre Dauphine et Royale,

A L'ENCAN,

Dans l'affaire de Mme T. B. Fox vs Mme Lucy T. Newman et als.

No 56 198—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 16 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 mai 1898 et signé le 9 mai 1898 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le lot No 14, de l'ilet 161, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Royale et Dauphine, mesurant 25 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 1?0 pieds, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage simple connu par le No 722 rue Marigny.

Conditions de la vente, comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1898 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour notaire.

12mai—12 15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans le Premier District.

La résidence à deux étages No 1539 rue Terpsichore, entre les rues St-Charles et Prytanée.

A L'ENCAN.

Succession de Jennie F Foster, épouse décédée de John W. Mason.

No 55,740—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 9 juin 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 6 mai 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Melpomène, St Charles et Prytanée, désigné comme lot No 3 sur un plan par W. T. Thompson, déposé pour référence à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

Aussi, un morceau de terre dans le fond du lot ci dessus décrit dans le même ilet, mesurant 20 pieds de face à une allée, et désigné sur un plan par Arthur De Armas, en date du 15 août 1886 annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 30 mars 1888, sur une profondeur de 13 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 1539 rue Terpsichore, a un hall aux premier et second étages et à peu près 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste garanti par billets et privilège et lien de vendeur, payables en 1 et 2 ans respectivement, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1898 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.—Acte de vente aux frais de l acquéreur pardevant W T. Brewer notaire.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920.

A. P. AGNELLY vs SES CREANCIERS.

Vendredi, 10 juin 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 631 rue Commune.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la sus-mentionnée Cour, en date et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente aux enchères publiques à l'heure et à l'endroit indiqués, les propriétés suivantes—

Trois certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1532, borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré Lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1, 2 et sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire en cette ville; et les dits lots mesurent conformément au dit plan comme suit: Lot No 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, la même largeur dans le fond et sur la ligne au lot No 26 par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré et forme l'encoignure des rues Dupré et Lapeyrouse. Lots No 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles

Sept lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Parish les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots Nos 20 à 26 dans l'ilet No 1576; les dits lots mesurant 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles par 193 pieds de profondeur.

Conditions— Comptant; l'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant L. C. Quintero notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Plans à la Bourse

BAYNE & ONORATO, Propriétés Foncières, Hypothèques, placement, 844 rue Commune

11 mai—11 18 25—juin 1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN' — VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS. — PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

No. 2539 rue Ste-Anne.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W A. Kernaghan, Encanteur - Bureau 138 rue Carondelet— JEUDI, 2 juin 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1898, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage avec mansarde, No 2539 rue Ste Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un côté et quatre chambres de l'autre côté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvilier, ancien notaire en cette ville mesurant en mesure américaine, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rocheblave et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et un placement payant.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection de billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 19 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, bureaux 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 9 avril 1898, de l'Hon Robt R Reid, juge de la Seizième Cour Judiciaire de District paroisse St Tammany, Lne., dans la succession de R. P. Pouhelu, No 304 la propriété décrite ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, désigné par la lettre A mesurant d'après le devis d'arpentage de S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces 4 lignes sur la rue Conti et formant l'encoignure desdites deux rues, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898, au taux de $780 par an. Inclue dans ce bail est une portion d'une propriété deuxièmement décrite, laquelle est vendue sujette au même bail.

2° Un certain lot de terre contigu et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesurant d'après ledit devis de Del Isle, 24 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur 52 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1898 au taux de $180.00 par an,

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices transférées au porteur, ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 24- mai 1 8 15 19

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple, ancien No 493 rue Lafayette, près la rue Johnson, à l'enchère publique, Mercredi, le 25 Mai 1898 succession de Lawrence J. Jones. Cour Civile de District, Division C, No 54,877.

PAR E. A. CARRERE, encanteur et agent d'assurance, bureau 806 rue Perdido.—MERCREDI, le 25 mai 1898, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; Division C, rendu et signé le 15 avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No cinq, ilet No 400, borné par les rues Galvez, Johnson, Lafayette (autrefois Hevia) et Poydras, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 20me jour d'avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise, trente-deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3"') de face à la rue Lafayette, plus ou moins, soixante-quinze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson sur soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez; trente-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes en largeur dans le fond.

Comptant—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriquez, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 20 0/0 comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 17 MAI.

Propriétés de Choix dans les 8me et 9me Wards du Troisième District.

Succession de Marie Louise Cazale, Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune MARDI, le 17 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Marie Louise Cazale veuve de Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues *St Claude, Mandeville Remparts et Marigny*, mesurant au pied américain, (17) dix-sept pieds (9) neuf pouces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes, et (18) dix huit pieds de largeur sur la ligne du fond, faisant partie du lot original numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple en bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc , etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encoignure des rues St Claude et Marigny, et mesurant, au pied américain, (40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatre lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage, occupée par une buvette et résidence et ayant une grande buvette et huit chambres, hangars, deux cuves, etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue St Claude.

3° Deux certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, St Claude et Marais désignés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit—

Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 mesurant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent à un cottage simple en bois, ayant quatre chambres et une grande écurie en bois, avec quatre chambres pour (40) quarante tête d'animaux occupé par une vacherie et connu par le No 4103 rue St Claude.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St-Claude, Champs Elysées et Marais, formant l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage en bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112 rue Marigny, contenant six chambres avec hangar et citerne dans la cour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres hangars, citernes, etc. banquette pavée. Ces propriétés sont toutes louées à de bons locataires;

Termes et conditions—Une demie ou plus, ou le tout, comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 16 17

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Confortable Cottage Simple,

Avec jolie bâtisse en bois dans le fond,

No 923 RUE DUMAINE,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine

Succession de Marie Lacaze,

Femme de François Lamarque.

No 56,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, *Division C.*

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 31 mai 1898, à midi, à la Bourse des *Propriétés Foncières, Nos 629* rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 avril 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Lacaze, femme défunte de François Lamarque, (Docket No 56,331 de ladite Cour) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations, désignées par le No 923 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage simple ayant 3 chambres et galerie de côté; ensemble avec une double et simple bâtisse en bois dans le fond, le tout couvert en ardoises, bonne cour, partiellement pavée, corridor, hydrant, etc. Un bon placement et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante. Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé au moment de l'adjudication. V Foulon, avocat pour l'exécuteur testamentaire.

28 avril—28—mai 15 18 22 31

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie, sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

1er

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

—:o:——:o:—

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

—:o:——:o:—

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

—:o:——:o:—

DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.

—:o:——:o:—

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Ike Eidman vs Lilly Williams, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 36 716—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon bureau, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 17 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
7 mai—7 12 17

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association pour le mois de février 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
7 mai—7 11 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—*No 56,457—Cour Civile de District, Division E.*—George C. Praschen vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George C. Praschen soit convoquée et tenue pardevant Charles Rosen, notaire public, en son bureau, 606 allée Commerciale, en cette ville, commençant Jeudi, le 2me jour de juin 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues, et que F D. Chrétien, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1898.

(Sig 6) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—30—mai 7 14 21 30

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald gérant. 12 déc—6m

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 00
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter: Profits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF	
Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF	
Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER, GEO H. DUNBAR, F. BARKER, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
Fonds de surplus, 1896		$11,392 91
		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.	
Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6,629 96
	$320,881 01

PASSIF.	
Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

GEO. C. WALSHE,
Notaire Public.
(SCEAU)
16 jan—1 m